



Placement d'une ado de 14 ans

Par **marikaz**, le **25/06/2014** à **14:32**

Bonjour voila ma belle fille de 14 ans et placer en foyer pour 8 mois temporaire car elle ne voulais plus vivre avec son pere suite a une enieme betise de sa par elle est parti se refugier chez une copine qui l'on emmener au commissariat et elle leur a dis que son pere la taper et il l'on declarer en danger le juge a dis que vu que la petite ne veut pas rentrer chez elle ils allait la garder 8 mpis le temps de retablir le contact avec son pere visite mediatiser toute les semaine mais en 3 mois 0 visite car elle fugue toujours malgre qu'on lui dit pas qielle a rendez vous

donc depuis qu'elle est au foyer depuis 3 mois elle fume boit sort en boite de nuit decouche du foyer des week end entier et ne va plus au college elle est en 5 eme et continue c fugue car elle veut vivre sa vie et personne ne fais rien pour l'arreter effectivement son pere etait strict avec elle car il ne voulais pas qu'elle tourne mal et elle le repousse et sa mere ne veux pas la voir que faire pour la sauver et doit on prendre un avocat